



Droit au délai de 7 jours pour rétractation ?

Par **rogije**, le **22/06/2009** à **08:23**

Bonjour, j'ai réservé un véhicule essence dans un garage vendredi soir, en donnant un chèque de 1000 euros qui ne sera pas encaissé, or, samedi matin dans une autre concession de la même marque, j'on m'a proposé un autre véhicule diesel à des conditions plus avantageuses, puis-je faire valoir le délai de rétractation de 7 jours?

Vous remerciant par avance de la diligence de votre réponse!